



FACILITÉS DE CIRCULATION

NOUVEL OUTIL DE VENTE SOLAR

LES TARIFS CHEMINOTS ET AYANTS DROIT SONT DISPONIBLES DEPUIS LE 12 DÉCEMBRE 2023

Récemment, la SNCF nous informait de la modernisation du système de vente de billets pour les trains TGV et Intercités.

Le déploiement progressif du nouvel outil pour tous les TGV et Intercités circulant à partir du 10 janvier 2024 devait rendre certains services temporairement indisponibles aux guichets de gares et dans les centres de la relation client à distance (RCAD) joignables au 3635.

La vente, l'échange, l'annulation et le remboursement des billets aux tarifs agents et ayants droit étaient aussi impactés par le déploiement du nouvel outil.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

L'entreprise nous informe que les tarifs cheminots et ayants droit sont de nouveau disponibles aux guichets et RCAD depuis le 12 décembre dernier.



IL N'Y A DONC PLUS DE RESTRICTION POUR LA DÉLIVRANCE DE BILLETS ET DE RÉSERVATIONS AUX GUICHETS ET RCAD POUR LES FACILITÉS DE CIRCULATION DES SALARIÉS ACTIFS, RETRAITÉS ET LEURS AYANTS DROIT.

